

Stage
Niveau Master 2
Gestion de l'eau, géographie ou science politique

**Qualité des milieux, risques naturels et
gouvernance territoriale dans les étangs de l'Or et palavasiens**

Contexte

Les littoraux méditerranéens - et à plus forte raison encore, les territoires lagunaires - sont confrontés à des tensions fortes et croissantes entre des dynamiques d'aménagement et de développement marquées par une anthropisation plurielle (urbanisation, agriculture, tourisme...), des impératifs de préservation de la qualité des eaux, des milieux aquatiques et de la biodiversité, et la présence de risques naturels de plus en plus importants avec le changement climatique (érosion du trait de côte, submersion marine, débordement de cours d'eau, ruissellement pluvial...).

Malgré des efforts constants depuis les années 1990 et la mise en place de nombreux programmes d'action, les zones humides méditerranéennes restent soumises à de fortes pressions qui altèrent leur morphologie, leur fonctionnement et leur qualité. Sur la question des risques, la doctrine de l'État s'appuie sur la notion de recul stratégique, qui prévoit le déplacement des activités et des personnes sur l'espace rétro-littoral précisément dominé, sur le littoral languedocien, par les complexes lagunaires et les zones humides. Mais cette solution soulève d'importantes questions en termes de disponibilité foncière, de faisabilité financière et surtout d'acceptabilité sociale, si bien que c'est vers d'autres solutions que s'est orientée, jusqu'à présent, l'action publique locale et régionale.

De leur côté, les acteurs locaux en charge de la gestion des espaces lagunaire et littoraux se trouvent impactés par un ensemble d'injonctions normatives visant à combiner à la fois des objectifs environnementaux nationaux et européens (gestion intégrée des ressources en eau, gestion intégrée des zones côtières...) et ceux issus des réformes territoriales (lois MAPTAM et NOTRe de 2014 et 2015), centrés notamment sur la rationalisation de la carte intercommunale et l'ajout de nouvelles compétences (notamment GEMAPI - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) dans des contextes de coopération parfois difficiles entre les territoires et entre les acteurs concernés.

Dans ce contexte, l'un des objectifs du **projet RestEAUr'Lag** (financé par la Fondation de France dans le cadre de son appel « Quels littoraux pour demain ? » et piloté par Stéphane Ghiotti – CNRS, UMR ART-DEV) est à la fois d'analyser la trajectoire de gouvernance des étangs de l'Or et palavasiens – en proximité immédiate de Montpellier – et d'accompagner les acteurs locaux dans leurs réflexions et leurs choix collectifs. Ce projet réunit plusieurs équipes de recherche et plusieurs approches disciplinaires (géographie, histoire, écologie, science politique...). Il est conduit en partenariat avec le syndicat mixte du bassin de l'Or (SYMBO), le Pôle relais lagunes méditerranéennes et le syndicat intercommunal d'assainissement des terres de l'étang de l'Or (SIATEO).

Objet du stage

Le stage proposé vient en appui à ce projet. Il apportera une contribution substantielle à l'analyse de la trajectoire de gouvernance de ces territoires ainsi qu'à l'accompagnement réflexif des acteurs locaux.

Les objectifs du stage sont plus précisément les suivants :

- **Etudier, au moment présent et « en tendances », les enjeux et les effets induits par les réformes territoriales récentes, notamment par la ventilation des compétences GEMAPI¹ sur le territoire des étangs de l'Or et palavasiens.**
 - Quelles incidences sur la gouvernance de ces milieux lagunaires et littoraux ?
 - Quelles recompositions des solidarités territoriales et financières entre acteurs et territoires littoraux et rétro-littoraux ?
 - Quels effets sur la manière de concilier gestion des milieux et gestion des risques naturels ?

- **Mettre en lumière différents scénarios ou évolutions envisageables en termes de gestion et de gouvernance de ces espaces.**
 - Quelles bifurcations possibles et/ou souhaitables, *pour les acteurs du territoire*, en termes de trajectoire de gestion et de gouvernance ?
 - En fonction de quelles anticipations (climatiques, en matière de qualité des eaux, de risques littoraux, d'usages et d'occupation de l'espace, etc.) ?
 - Comment articuler gouvernance des risques naturels, gouvernance environnementale et gouvernance territoriale ?

Déroulement du stage :

Le stage se déroulera comme suit :

- travail bibliographique, approfondissement des connaissances sur la thématique ;
- travail préparatoire à l'enquête de terrain, qui consistera notamment à étudier une large variété de productions documentaires, à réaliser des entretiens et/ou à co-organiser des *focus groups* ;
- enquête de terrain, transcriptions ;
- analyse des données ;
- rédaction du rapport de stage ;
- restitutions auprès de l'équipe-projet et du laboratoire d'accueil.

¹ La compétence GEMAPI est définie par les 4 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :
(1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
(2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
(5°) La défense contre les inondations et contre la mer ;
(8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- Profil recherché -

- Niveau master 2
- Formation en gestion de l'eau, géographie ou science politique
- Connaissance minimale de l'univers institutionnel des collectivités locales
- Une compétence en cartographie et/ou en enquêtes qualitatives serait appréciée
- Permis B indispensable

Durée :

6 mois (février-mars à juillet-août 2020)

Lieu :

Centre Irstea/INRAE de Montpellier, au sein de l'UMR G-EAU, avec des déplacements sur le terrain d'étude

Encadrement :

Sylvain Barone, chercheur en science politique (Irstea/INRAE, UMR G-EAU)
Stéphane Ghiotti, chercheur en géographie (CNRS, UMR ART-DEV)

Conditions du stage :

Indemnités : 577 euros net/mois

Le/la stagiaire sera invité-e à participer aux animations scientifiques de l'UMR G-EAU (séminaires, conférences, etc.) ainsi qu'aux réunions de l'équipe du projet de recherche. Il/elle bénéficiera des infrastructures et services du site Irstea/INRAE (restauration sur place, ordinateur, véhicule de service pour les missions de terrain).

-
- Envoyer un CV et une lettre de motivation (1 page maximum) au plus tard le **14 décembre 2019** aux deux adresses suivantes :

sylvain.barone@irstea.fr

stephane.ghiotti@univ-montp3.fr